



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-INT-489

Déposé le : 26.05.20

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : **trois mois**.*

Titre de l'interpellation

2020 année bissextile, et 2021 ?

Texte déposé

L'année 2020 est bissextile et les années 2024 et 2028 le seront aussi.

Le lac Léman est principalement alimenté par le Rhône qui constitue le 75% de ses apports. Il s'est constitué lors du retrait progressif du glacier du Rhône après la dernière période glaciaire, il y a seize mille ans.

Environ 60% de ses berges sont aménagées, enrochées.

Le Léman a toujours été sujet à de fortes variations saisonnières. Il y a même eu un procès qui a duré sept ans, devant le Tribunal Fédéral afin de réguler au mieux son niveau. C'était de 1877 à 1884.

En 1884, une convention intercantonale fut signée, réglant la régularisation du niveau du Léman. Une série de vannes horizontales maintiendront désormais le niveau du lac entre les limites de 371.70 et 372.30 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Chaque année bissextile le niveau du lac Léman est abaissé afin de procéder à de l'entretien sur les rives, les berges, les ports, les places d'amarrage, les plages, etc.

Des travaux sont donc prévus et planifiés par les communes bien à l'avance en fonction de ces années bissextiles.

2020, une année exceptionnelle, où les travaux prévus n'ont pu être réalisés à cause bien évidemment du Covid-19 et du confinement.

Je pose les questions suivantes à notre Gouvernement :

Faut-il une fois encore attendre 4 ans avant de pouvoir exécuter ces travaux ?

Serait-il envisageable que le Conseil d'Etat entreprenne les démarches afin que le lac Léman soit à nouveau abaissé à son plus bas niveau en 2021 ?

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Pierre-Alain Favrod

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Interpellation P.-A. Favrod

Liste des député-e-s signataires – état au 17 mars 2020

Aminian Taraneh	Chevalley Christine	Evévoz Séverine
Aschwanden Sergei	Chevalley Jean-Bernard X	Favrod Pierre Alain X
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Rémy	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc X	Fonjallaz Pierre
Balet Stéphane	Christen Jérôme	Freymond Isabelle
Baux Céline X	Christin Dominique-Ella	Freymond Sylvain X
Berthoud Alexandre	Clerc Aurélien	Fuchs Cécile
Betschart Anne Sophie	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bettschart-Narbel Florence	Courdesse Régis	Gaudard Guy
Bezençon Jean-Luc	Creteigny Laurence	Gay Maurice
Bolay Nicolas X	Croci Torti Nicolas	Genoud Alice
Bouverat Arnaud	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc
Bovay Alain	Cuérel Julien X	Germain Philippe
Buclin Hadrien	Deillon Fabien X	Gfeller Olivier
Buffat Marc-Olivier	Démétriadès Alexandre	Glardon Jean-Claude
Butera Sonya	Desarzens Eliane	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine	Dessemontet Pierre	Glauser Nicolas X
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Glayre Yann
Cala Sébastien	Develey Daniel	Gross Florence
Cardinaux François	Dubois Carole	Guarna Salvatore
Carrard Jean-Daniel	Ducommun Philippe X	Induni Valérie
Carvalho Carine	Durussel José X	Jaccard Nathalie
Chapuisat Jean-François	Echenard Cédric	Jaccoud Jessica
Cherbuin Amélie	Eggenberger Julien	Jaques Vincent
Cherubini Alberto	Epars Olivier	Jaquier Rémy

Liste des député-e-s signataires – état au 17 mars 2020

Jobin Philippe <input checked="" type="checkbox"/>	Neumann Sarah	Ryf Monique
Joly Rebecca	Neyroud Maurice	Schaller Graziella
Karlen Dylan <input checked="" type="checkbox"/>	Nicod Bernard	Schelker Carole
Keller Vincent	Nicolet Jean-Marc	Simonin Patrick
Labouchère Catherine	Paccaud Yves	Soldini Sacha <input checked="" type="checkbox"/>
Liniger Philippe <input checked="" type="checkbox"/>	Pahud Yvan <input checked="" type="checkbox"/>	Sonnay Eric
Lohri Didier	Pedroli Sébastien	Sordet Jean-Marc <input checked="" type="checkbox"/>
Luccarini Yvan	Pernoud Pierre André <input checked="" type="checkbox"/>	Studer Léonard
Mahaim Raphaël	Petermann Olivier	Stürner Felix
Marion Axel	Podio Sylvie	Suter Nicolas
Masson Stéphane	Pointet Cloé	Thalman Muriel
Mattenberger Nicolas	Probst Delphine	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Radice Jean-Louis	Treboux Maurice <input checked="" type="checkbox"/>
Mayor Olivier	Räss Etienne	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette <input checked="" type="checkbox"/>	Tschopp Jean
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Venezelos Vassilis
Melly Serge	Richard Claire	Volet Pierre
Métraux-Botteron Anne-Laure	Riesen Werner <input checked="" type="checkbox"/>	Vuillemin Philippe
Meystre Gilles	Rime Anne-Lise	Vuilleumier Marc
Miéville Laurent	Romanens Pierre-André	Wahlen Marion
Mischler Maurice	Romano-Malagrifa Myriam	Weidmann Yenny Chantal
Misiego Céline	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric <input checked="" type="checkbox"/>
Mojon Gérard	Rubattel Denis <input checked="" type="checkbox"/>	Wüthrich Andreas
Montangero Stéphane	Ruch Daniel	Zünd Georges
Mottier Pierre François	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre